



DÉCLARATION LIMINAIRE

CSA DU RÉSEAU DES PRÉFECTURES ET DES SGCD

Réunion du 11 mars 2024

Monsieur le Président,

Le SAPACMI et l'UATS-UNSA vous ont alerté à plusieurs reprises sur le mal-être des agents affectés en préfectures, sous-préfectures et SGCD.

Les collègues sont sous-pression depuis trop longtemps : succession de réformes sur le périmètre ATE, conditions et surcharges de travail combinées au manque d'effectifs, perte de sens des objectifs réels de l'administration... Nous ne cessons de vous rappeler depuis des années ces constats alarmants.

Nos collègues sont courageux, ils font preuve encore et toujours d'un engagement sincère pour le service public et s'investissent avec force dans leurs missions. Ils ne cessent de s'adapter depuis des années. Mais cela au prix souvent de leur motivation, de leur énergie et de leur santé.

Dans les SGCD, la déclinaison locale du plan d'actions se fait attendre

Dans les SGCD, les agents demeurent soumis à une pression importante et à une demande d'adaptabilité forte aux exigences de l'extension de leur périmètre d'action et de la diversification des normes à laquelle ne répondent pas les chantiers de convergence encore en construction. Et le rapport de la mission inter-inspections ne saurait nous dédire sur ce point.

Mais nos collègues s'adaptent et ne cessent de s'adapter depuis 2021. Le manque d'effectifs et la faible attractivité des SGCD sont des freins au développement de ces structures. L'administration a pris acte des conclusions alarmantes du rapport et a engagé la mise en place depuis septembre dernier d'un énième plan d'actions. Mais sur le terrain l'administration territoriale tarde à présenter des propositions concrètes de déclinaison du plan et les collègues des SGCD demeurent toujours en souffrance.

Précipitation et désorganisation dans la mise en place des permanences multi-administrations dans les sous-préfectures

Une crise vient de survenir dans le monde agricole. L'État se doit d'y répondre et l'administration territoriale de jouer son rôle de réponse de proximité. Il est demandé aux sous-préfectures rurales sans aucune réflexion stratégique préalable de se mettre en ordre de bataille et d'accueillir des permanences multi-administrations pour apporter des réponses rapides et directement applicables aux difficultés des agriculteurs. Les représentants du personnel n'ont pas été consultés sur les conditions d'organisation de ces permanences et les collègues des sous-préfectures doivent prendre acte dans l'urgence de l'organisation nouvelle et s'adapter aux contraintes afférentes. Sans parler de la sécurisation éventuelle des sites et des agents des sous-préfectures qui peuvent être confrontés à des problématiques sociales auxquelles ils ne sont pas préparés.

La réactivité dans la « gestion de crise » signifierait-elle désormais précipitation ?

Un point que nous pourrions peut-être soulever à l'occasion des ateliers régionaux des rencontres de l'ATE.

Un calendrier trop resserré pour la mise en œuvre des rencontres de l'ATE

Les organisations syndicales représentatives sur le périmètre de l'ATE vous prient depuis de nombreux mois de déclencher le lancement des rencontres de l'ATE. Le Beauvau de la Sécurité s'est tenu côté périmètre police et une réforme des trois versants de la fonction publique est en cours de réflexion. Les signaux sont au vert pour démarrer le dispositif.

Mais un remaniement du gouvernement intervient et, de nouveau, il est urgent d'attendre. Nous vous faisons connaître notre lassitude et vous rappelons que nos collègues du périmètre ATE sont en attente de témoignages forts de la reconnaissance de leurs préoccupations.

Enfin inaugurées après plus d'un an et demi d'attente, voilà que nous est annoncé un calendrier de mise en œuvre précipité et irréaliste, à peine trois mois pour discuter des moyens et des missions des préfectures alors que le chantier est énorme. L'administration territoriale attend de nouveaux actes et de nouveaux moyens. Nous n'accepterons pas que ces Rencontres soient un simple moyen de communication de la part du gouvernement.

Les JOP, évènement symbole de l'adaptabilité exigée ?

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 constituent un évènement international à fort impact symbolique pour les services de l'État, et un enjeu majeur de mobilisation pour nos collègues affectés sur le périmètre ATE. Nos collègues en sont conscients et ils mesurent l'enjeu de cette priorité. Pour nombre d'entre eux, ils sont fiers de travailler pour le service public notamment dans le cadre d'un tel évènement. Ils sont prêts à s'investir et à adapter pour cela leur organisation professionnelle comme leur vie personnelle.

Depuis de nombreux mois, une communication claire et précise de leur hiérarchie se fait attendre, à tous les niveaux, qui mette enfin un terme au flou persistant et angoissant pour nos collègues qui, sur le terrain, n'ont pas eu d'autre choix que de prendre à leur charge la nécessaire anticipation organisationnelle qui s'imposait. Ils n'ont connaissance que de grands contours de l'organisation prévue en local. Les bruits de couloir font naître de nombreuses interrogations sur la pose des congés et sur les conditions à remplir pour bénéficier de la prime annoncée. Les craintes de revivre les ratés de l'attribution de la prime COVID sont ravivées. Mais les collègues se sont adaptés. Dans l'incertitude, ils se sont organisés comme ils ont pu pour la garde de leurs enfants pendant l'été et la pose de leurs congés. Ils ont échangé avec leurs partenaires de travail, certains ont réfléchi à la possibilité de se porter volontaires.

Et pourtant l'instruction n'est toujours pas diffusée...Et par voie de conséquence, les PMA locaux toujours pas finalisés.

Dans certaines préfectures, quand nos collègues obtiennent des informations des autorités préfectorales ou de leur hiérarchie, c'est pour leur dire qu'il faudra bloquer la pose de congés, mobilisant, dans certains services non-concernés a priori par le PMA, 70 % des équipes ! Excès de zèle de l'échelon territorial ?

Quelle que soit la réponse, cette situation de flou et d'absence de clarification sur l'organisation locale et sur les conditions concrètes de mobilisation de nos collègues n'est pas acceptable.

L'adaptabilité de nos collègues est constante sur tous les sujets. Mais aujourd'hui, nous tenons à vous alerter solennellement sur l'urgence à leur apporter votre témoignage de reconnaissance. Pour l'organisation des JOP, l'attente de communication généralisée est devenue insoutenable.

Nous comptons sur l'administration pour que cette communication intervienne désormais dans des délais imminents. Nos collègues doivent pouvoir se souvenir des JOP 2024 comme d'un événement historique pour leur administration, synonyme de réussite et d'exemplarité.

Le SAPACMI et l'UATS-UNSA vous remercient, Monsieur le Président, de bien vouloir annexer cette déclaration au procès-verbal de ce Comité social d'administration.
